

Observatoire photos des paysages (avant / après)

Publié le 28 mars 2022



^ [Image 1 sur 20](#)

Un observatoire photographique pour constater l'évolution des paysages

L'observatoire photographique des paysages existe depuis dix ans et constitue un outil complémentaire de suivi des paysages au service du territoire dont il présente les évolutions et dynamiques. Chaque année, deux points de vue sont réalisés par commune.

En 2021, l'observatoire a été étendu à toutes les communes du plan de paysage, au-delà des gorges et de la vallée de l'Hérault, soit 17 nouvelles communes et 69 nouveaux points de vue.

≡ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HERAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**